



Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Décision

Date de publication: SHAB 19.05.2023

Numéro de publication: BH07-0000003771

Entité de publication

Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale, Avenue de Tivoli 2, 1007 Lausanne

Décision en article 97 ORC, Caisse de retraite de Métalem S.A. et des sociétés affiliées en liquidation

Organisation concernée:

Caisse de retraite de Métalem S.A. et des sociétés affiliées en liquidation
CHE-109.778.075
Concorde 29
2400 Le Locle

Contexte:

Par décision du **12 mai 2023**, l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale a pris acte de la clôture des opérations de liquidation de la **Caisse de retraite de Métalem S.A. et des sociétés affiliées en liquidation**, dont le siège est à **Le Locle**, et requiert sa radiation au registre du commerce. De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès du conseil de fondation, en liquidation, Trianon SA, Chemin de la Redoute 54B, 1260 Nyon. Cette décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif fédéral, Case postale, 9023 St-Gall, dans un délai de 30 jours.

Décision:

Clôture des opérations de liquidation du 12 mai 2023

Organe décisionnel:

Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale
Avenue de Tivoli 2
1007 Lausanne

Délai : 30 jours

Point de contact:

Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale,
Avenue de Tivoli 2,
1007 Lausanne